



Appel décisif 2024

Dimanche 18 février, à 10h30 en l'église de Montmoreau, les catéchumènes qui seront baptisés à Pâques vivront leur appel décisif par Mgr Gosselin

En début de Carême, a lieu « la célébration de l'appel décisif » des catéchumènes. Cette célébration marque une étape de plus du chemin catéchuménal de ces futurs chrétiens : ils sont désormais admis à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne.

Je t'ai appelé par ton nom.

Is 43, 1

Tout au long de l'Histoire Sainte Dieu appelle des hommes et des femmes à se lever, à l'écouter, à parler et à agir en son Nom. Par son Fils, son appel se fait encore plus pressant « viens et suis-moi » (Lc 18, 22). Aujourd'hui l'Esprit est toujours à l'œuvre dans le monde et continue à interpeller des hommes et des femmes qui viennent frapper à la porte de notre Eglise. La célébration de l'appel décisif, marquant la fin du temps du catéchuménat, se veut l'écho de ce mouvement, de ce dialogue où Dieu ne cesse d'appeler tout homme et attend sa réponse libre, pleine et entière.

Répondre, chacun à notre manière : « me voici »

Lors du 1er dimanche de Carême, dans tous les diocèses, l'évêque appelle publiquement par leur nom les catéchumènes et les invite à répondre personnellement à cet appel. Ils entreront alors dans ce temps de carême, soutenus par leur communauté, car c'est l'Eglise toute entière qui chemine avec eux vers Pâques à la rencontre du Christ ressuscité. Mais ce temps est aussi pour nous baptisés, un temps où nous pouvons reprendre à notre compte les questions posées dans ce rite de l'appel décisif : sommes-nous, nous aussi fidèles à l'écoute de la parole de Dieu annoncée par l'Eglise ? Vivons-nous dans la présence de Dieu en gardant cette Parole ? Participons-nous à la vie fraternelle et aux prières ? Autant de questions qui peuvent nous permettre chaque jour de répondre, chacun à notre manière : « me voici » (Is 6, 8).

Pour comprendre : les étapes du catéchuménat

L'entrée en catéchuménat

Cette étape est vécue en paroisse. Accueillis à l'entrée de l'église, des hommes et des femmes font part à la communauté chrétienne de leur désir d'être baptisés. Ils lui sont présentés mais surtout confiés pour qu'elle les aide dans leur cheminement. Une signation est effectuée sur leur front, leurs oreilles, leurs yeux, leur bouche, leur cœur, leurs épaules. On leur remet une croix. Puis on les invite à s'avancer et à s'asseoir avec la communauté pour écouter la Parole de Dieu. Ils reçoivent ensuite le Nouveau Testament.

L'appel décisif

C'est au cours de cette célébration présidée par l'évêque, qui a lieu bien souvent le premier dimanche de Carême, que sont appelés officiellement les catéchumènes qui seront baptisés à Pâques. Leurs parrains et marraines y participent également pour la première fois en tant que tels.

Sur le témoignage de l'équipe d'accompagnement, l'évêque appelle par leur nom les catéchumènes. Chacun marque son adhésion en inscrivant son nom sur un registre diocésain destiné à attester de la démarche entreprise ce jour-là.

Les scrutins

Ils se déroulent les troisième, quatrième et cinquième dimanches de Carême. La communauté prie pour eux, le prêtre leur impose les mains et certains rites sont effectués.

La réception des sacrements

Le sacrement est le signe visible d'une réalité invisible. A Pâques, lors de la Vigile pascale, les catéchumènes reçoivent les trois sacrements de l'Initiation chrétienne : le baptême, la confirmation et l'Eucharistie.

Source : Eglise Catholique de France